



## ACTIVITÉS DES ORGANISMES

### CERCLE DE FERMIERES SAINT-RÉMI

#### Yoga

Cinq cours sur chaise : 50\$ pour la session, du **17 avril au 15 mai** inclusivement. Nancy Lemieux, professeure.  
Informations : Nicole au **450 454-9990**.

### LE MOIS D'AVRIL À LA MAISON DES JEUNES

Le mois d'avril est rempli d'activités diversifiées. Pour les informations sur nos activités ou si tu as des questions concernant la MDJ, viens nous voir au 100, rue de la Gare, Saint-Rémi. **450-454-6657** ou visite notre site Web [mdj@adomissile.com](mailto:mdj@adomissile.com) et notre page Facebook : Ado Missile.

### SOURIRE SANS FIN

#### Conférence gratuite : Les défis dans l'alimentation chez les enfants atypiques.

Le jeudi **19 avril de 18h30 à 20h30**. Conférencière invitée : Magalie Lebrun <http://www.magalielebrun.com/>

### CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

#### Cafés-rencontres :

- **Êtes-vous satisfaite de votre vie?** La satisfaction passe par plusieurs facettes de notre vie. Qu'advient-il de votre satisfaction? Venez échanger avec nous. Le jeudi **12 avril de 9h00 à 11h30**. Animatrice : Yolaine Jomphe.
- **Connais-tu ton point « D »?** Certaines personnes ou situations touchent notre point « D » (Déstabiliser) et nous rendent vulnérables. Connaître notre point « D » nous permet d'être vigilantes pour garder notre équilibre émotif. Venez en discuter avec nous! Le lundi **16 avril de 13h30 à 16h00**. Animatrice : Clara Toner.

#### Dates à retenir

- Les soirées country **tous les vendredis de 20h00 à 23h00** au local des Chevaliers de Colomb. Bienvenue aux amateurs.
- Les bingos **tous les mardis à 19h15** au centre communautaire. On vous attend en grand nombre.
- Un salon de l'emploi, le **mercredi 18 avril**. Informations : Carrefour jeunesse-emploi au **450 454-5814**.

Pour plus d'informations : [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

**L'Écho** DE SAINT-RÉMI



**Prochaine séance  
du conseil municipal**  
16 / 04 / 2018  
20h00

**Prochaine séance  
de la Cour municipale**  
12 / 04 / 2018  
13h00 et 18h00

**Mairie**  
450 454-3993  
105, rue de la Mairie,  
Saint-Rémi (Québec)  
J0L 2L0

**Heures d'ouverture**  
du lundi au jeudi de  
8h00 à 12h00 et de  
13h00 à 16h30  
Vendredi de 8h00 à  
13h00

**Bibliothèque**  
**Heures d'ouverture**  
du mardi au vendredi  
de 14h00 à 21h00  
Samedi de 13h00 à 16h00

**Écocentre**  
**Heures d'ouverture**  
Mercredi de 18h à 21h  
Vendredi de 13h à 21h  
Samedi de 9h à 17h  
Dimanche de 10h à 16h

**Loisirs / Réservation  
de salle centre  
communautaire**  
450 454-3993 poste 5345

**En cas d'urgence**  
En dehors des heures  
d'ouverture, composez le  
9-1-1



# L'Écho

## DE SAINT-RÉMI

Le 6 avril 2018  
VOL. 22 NO. 13

## LA VILLE VOUS INFORME...

### POURSUITE DES AMÉLIORATIONS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

La Ville poursuit ses efforts de revitalisation du centre communautaire. Le conseil a décrété des travaux en régie interne pour procéder à la rénovation des salles Vénus et Neptune, de l'escalier et du corridor de l'étage ainsi que du local du Service des loisirs.

### RINÇAGE DES BORNES-FONTAINES

Nous procéderons au rinçage des bornes-fontaines **du 9 avril au 16 mai** inclusivement. Ces opérations seront effectuées durant la journée entre **7h00 et 17h00**. Si l'eau devient jaunâtre, veuillez la faire couler du robinet pendant quelques minutes avant son utilisation. Le tout devrait rentrer dans l'ordre. Pour toute question, communiquez avec nous. Merci de votre collaboration!

### ABRI D'AUTO TEMPORAIRE HIVERNAL

Nous tenons à vous rappeler que l'installation d'un abri temporaire est autorisée uniquement jusqu'au **15 avril**. À cette date, il doit être entièrement démonté, y compris la structure qui supporte la toile.

### MICRO SOCCER (U4 À U8)

Vous aurez jusqu'au 13 avril pour profiter du tarif préférentiel en inscrivant vos enfants au soccer. **Du 14 avril au 4 mai** (date limite des inscriptions), le tarif régulier s'appliquera. Consultez le <http://ville.saint-remi.qc.ca/loisirs/soccer/> pour les détails.

### À LA BIBLIOTHÈQUE

#### Conférence : Les bienfaits de la lecture pour les jeunes, avec Dre Nadia

**Jeudi le 19 avril, de 19h00 à 20h15**. Cette conférence vise à aborder le thème de la lecture en tant qu'outil majeur pour favoriser un sain développement chez les enfants et les adolescents. Gratuit pour les abonnés et 5\$ pour les non-abonnés. Places limitées, réservation : **450-454-3993 poste 2419**.

#### Atelier : Famille Cocorico, les cailles du Fermier Nomade

**Samedi le 21 avril, de 13h30 à 14h30**. Ce sera votre dernière chance d'admirer les petits cailleaux de la bibliothèque! Pour l'occasion, le Fermier nomade nous offre une animation spéciale. Gratuit pour les abonnés et 3\$ pour les non-abonnés. Places limitées, réservation : **450-454-3993 poste 2419**.

#### Appel de candidatures no AC-09-2018: préposé à la bibliothèque (temps partiel)

La Ville de Saint-Rémi est à la recherche de candidatures pour combler ce poste. Les personnes intéressées sont invitées à consulter les détails à [ville.saint-remi.qc.ca/administration/offres-emploi/](http://ville.saint-remi.qc.ca/administration/offres-emploi/). Les gens correspondant au profil recherché doivent transmettre leur curriculum vitae **avant le 13 avril** à [ncoriveau@ville.saint-remi.qc.ca](mailto:ncoriveau@ville.saint-remi.qc.ca).





**1<sup>er</sup> projet de résolution**

**AVIS PUBLIC  
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NO. 18-03-0107 POUR UN PROJET  
PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION  
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 19 mars 2018, le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution numéro 18-03-0107 concernant une demande en vertu du *Règlement* numéro V 659-2017-00 relatif aux *projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)*.

Objets du projet de résolution :

Le projet vise à autoriser la construction d'un bâtiment à toit plat de 3 étages sur 2 niveaux; l'aménagement de 10 logements sur le lot 3 846 112. Les zones sont plus amplement décrites au tableau suivant :

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Zone visée :                       | HAB.20   |
| Zones contiguës :                  | HAB.19, HAB.21, HAB.22, HAB.56, PUB.02 et COM.01 |
| Endroit où se situe le site visé : | 131, rue Perras                                  |

Le projet de résolution contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 16 avril 2018 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le but de cette assemblée est le suivant :

- Expliquer le projet de résolution;
- Identifier les dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
- Expliquer que les personnes intéressées ont le droit de déposer à la municipalité une demande afin que ces dispositions soient soumises à l'approbation de certaines personnes habiles à voter;
- Expliquer la nature et les modalités d'exercice de ce droit.

Le projet de résolution et l'illustration des zones visées par ce projet de résolution peuvent être consultés au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00. Le projet de résolution peut également être consulté sur le site Internet de la Ville au [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

**LE RÉSUMÉ DU PROJET ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DES PERMIS ET INSPECTION DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.**

**DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 6 avril 2018**

Diane Soucy, OMA  
Greffière

**SCRUTIN DU 13 mai 2018**

**ÉLECTION PARTIELLE – Poste : conseiller du district numéro 6**

**AVIS PUBLIC  
AUX PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE, AUX OCCUPANTS UNIQUES  
D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE, AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE  
ET AUX COOCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE**

**Avis public** est donné par madame Diane Soucy, présidente d'élection :

**Aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le 23 mars 2018;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 23 mars 2018 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 23 mars 2018;
4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 26 avril 2018.

**ET**

**Aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le 23 mars 2018;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 23 mars 2018 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 23 mars 2018;
4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 23 mars 2018;
5. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le 26 avril 2018.

**PRENEZ NOTE** que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais **au plus tard** le 26 avril 2018 sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

**Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible sur le site internet de la Ville au [www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca) sous la rubrique *élection* ou au bureau de la présidente d'élection. Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.**

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec la présidente d'élection, au numéro 450 454-5112 ou à l'adresse : 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0.

**Donné à Saint-Rémi, ce 6 avril 2018**

Diane Soucy, OMA  
Présidente d'élection